

Collaboration.

Actualité du devoir

DES

HOMMES DE BIEN.

(Suite.)

Réflexions au point de vue catholique.

I

Un des grands défauts des catholiques contemporains,—disent les *Annales Catholiques* de Paris,—c'est de ne pas savoir apporter dans la vie publique l'audace et la fermeté nécessaires à ceux qui veulent exercer et défendre leurs droits. Ils sont naturellement amis de la paix, ce qui est excellent lorsque la justice est sauvée ; mais ils ont en outre une propension marquée à l'inaction et à l'ellacement, ce qui peut être fatal aux meilleures causes [1].

Nous savons fort bien qu'il n'est pas toujours agréable, loin de là, de renoncer à la douce quiétude du foyer pour se jeter dans la mêlée des partis. Il est si commode, au contraire, de suivre en observateur les hommes et les événements sans s'intéresser soi-même et directement aux débats qui divisent la société.

La question est de savoir si cette attitude est digne d'un chrétien et si elle peut se justifier aux yeux de la conscience.

Pour éclairer ce point, il suffit de répondre à la gravité des intérêts qui sont en jeu.

Les luttes de la politique n'euissent-elles d'autre portée que de décider du gouvernement du pays, que nous n'aurions pas le droit d'y demeurer indifférents. Le patriotisme est mieux qu'une vertu civile, c'est une vertu chrétienne.

(1) Voir l'*Album des Familles* du 1er janvier 1883, page 28.

(1) Ce qui se dit de la France peut également s'appliquer au Canada, sous plusieurs rapports.

Dieu commande d'aimer notre patrie, de travailler à sa grandeur et à sa prospérité, de défendre son honneur, sa sécurité, ses droits, de contribuer dans la mesure de nos forces au règne de la paix publique, de la justice sociale et à l'épanouissement de tous les progrès véritables.

Nous avons en outre des droits de famille à sauvegarder. La providence ne nous les a pas départis pour que nous les laissions stériliser et amoindrir entre nos mains. Il est des circonstances, trop fréquentes à notre époque, où c'est un véritable devoir pour nous de défendre contre les usurpations de l'Etat, la liberté de nos consciences, notre dignité d'hommes, les prérogatives divines de l'autorité paternelle et de la royauté domestique. Le christianisme n'a pas seulement amené la dégénération spirituelle de l'humanité, il a accompli sa rédemption sociale. Depuis Notre Seigneur Jésus-Christ il y a un degré de servitude sous lequel les fronts baptisés ne se courberont plus jamais. Le règne des Césars, maîtres des corps et des âmes, est définitivement clos, et toutes les tentatives directes ou indirectes pour le restaurer sous une autre, se briseront devant les résistances de la liberté chrétienne. Ces résistances n'ont que trop d'occasions de se manifester aujourd'hui et il n'est pas besoin de dire combien il est du devoir des vrais chrétiens de les fomenter et de les appuyer.

Mais nous ne sommes pas membres seulement de la société civile et de la société domestique ; Dieu nous a fait aussi la grâce de naître enfants de son Eglise, et si ce titre implique des droits incomparablement précieux, il nous impose aussi de graves et saintes obligations. L'Eglise en France est en butte aujourd'hui à des assauts furieux qui menacent son autorité, son indépendance, et tendent directement à restreindre ou à abolir le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'elle est chargée de conserver et de propager à travers le monde. *In his omnibus homo miles*, disait déjà Tertulien ; dans de telles conjonctures, tout chrétien devient soldat et se doit à la défense des droits de l'Eglise et des droits de Dieu. Il peut se rencontrer

des circonstances.—Les annales chrétiennes l'attestent par leurs pages les plus glorieuses—où cette obligation s'élève jusqu'à la confession publique de la loi en face d'une sanglante persécution. D'autres temps peuvent aussi venir où il s'agit pour les catholiques de défendre la liberté de l'Eglise et les droits de Jésus-Christ sur le champ de bataille, dans la presse et dans les discussions publiques, au milieu des agitations du forum et du déchainement des partis. C'est là que nous en sommes aujourd'hui.

II

Une conspiration presque universelle s'acharne aujourd'hui en Europe, contre le catholicisme avec le but avoué de détruire son influence, d'enchaîner sa liberté, paralyser son apostolat, de lui arracher des âmes, et comme on a osé le dire, de l'étouffer dans la boue.

Cette conspiration multiplie ses pièces et ses manœuvres, elle s'arme de l'influence de la presse, de la puissance des Loges, du glaive des lois, de l'autorité des gouvernements. Elle a partout des affidés haineux, actifs, entreprenant sans ménagements et sans scrupules. C'est Julien l'Apostat fait légion et poursuivant " la superstition nazarenne " avec une fureur véritablement satanique.

En face d'une telle situation, quel chrétien, s'interrogeant devant sa conscience et devant Dieu, oserait affirmer qu'il n'a pas de devoirs spéciaux à remplir ; quel fils oserait dire qu'il n'a point à défendre sa mère ?..... C'est impossible, parce que ce serait monstrueux.

Or, comme nous l'avons dit, le terrain sur lequel nous avons à défendre l'Eglise est déterminé par les attaques de l'ennemi lui-même ; c'est la vaste arène des luttes politiques et sociales de notre temps. Nous n'avons à cet égard ni choix à faire, ni préférence à exprimer. Notre rôle est tout tracé et nos postes de combat sont marqués d'avance. C'est sur la voie publique, c'est au prétoire, c'est dans les assemblées des scribes et des docteurs de la loi, que l'Eglise est outragée, couverte de crachats,